LE LIBRE CANARD

Comité écologique Comtat-Ventoux

Association agrée pour la protection de l'environnement. Indépendante de l'état, des industriels et des partis.

PRINTEMPS 2020 - n°70 - JOURNAL GRATUIT - LE CONTENU DES ARTICLES N'ENGAGE QUE LA RESPONSABILITÉ DES AUTEURS

SOMMAIRE:

Édito p1
Nos interventions p2
Réduire les déchets p4
Initiative verte dans le comtat p5
Le héron gris m'a dit p6
Pour un bon usage des mails p7
SNT 84 se mobilise p8
Crise écologique, la rébellion p9
Pollution lumineuse p9
Un ver dangereux pour nos sols p10
La voiture éléctrique.....p11
La chasse p12

COMITÉ ÉCOLOGIQUE COMTAT - VENTOUX

Maison des Associations
35, rue du Collège - Carpentras

https://www.comite-ecologique-comtat-ventoux.fr/

https://www.facebook.-com/Comtatventoux/
Trimestriel gratuit
Tirage : 2000 ex. env.

◊◊◊

Directeur de la publication :
Christian GUÉRIN
Maquette : **Jean-Christophe NOUVEAU**
Tirage : **Sce reprographie de la Mairie de Carpentras**
Comité de rédaction :
Christian GUÉRIN
Marie-Christine LANASPPEZE
Pierre PASTOR
Michel POIREAU

◊◊◊

Où se procurer le LIBRE CANARD ?

BIOCOOP de l'Auzonne

FERME LA ROSTIDE (Rte de Pernes)
La Maison des Associations de Carpentras

Dans les boulangeries :

LOT (Rte de St-Didier)
LES LAVANDES (Av. du Mt-Ventoux)
LA BAGUETTERIE (Av. Frédéric Mistral).

Cinéma **LE RIVOLI**
Mairie de CARPENTRAS
Boucherie **PINEL** (Bédoin)

Distribution occasionnelle sur les marchés et événements ponctuels

Après la tempête... ?

ÉDITO

Drôle de période ! Un virus qui peut faire trembler le monde, ses habitants, l'économie mondiale. Des élections municipales reculées dans le temps, et surtout encore plus boudées que d'habitude : environ 35% de votants au 1er tour en Région Sud-PACA. Soit 65 % de non-votants parmi nous et les nôtres.

En cause : le coronavirus ? Un désintérêt et une forme de repli sur soi ? Le désir de plus de démocratie directe et participative qui empêcherait d'aller élire des représentants, nécessaires à la vie du pays ?

Tout cela mérite que l'on y réfléchisse. Le « Libre canard » souhaite vous y aider, et vous incite à ne pas rester passifs devant les problèmes qui vont reprendre la première place, après la fin de l'épidémie : les enjeux écologiques (voir p.8 « L'appel de 1 000 scientifiques à la rébellion »).Voyez nos actions et nos projets, les dossiers sur lesuels nous portons nos efforts (p.2 et 3).

Et soyons inventifs : ainsi en matière de réduction des déchets : pourquoi pas une « donnerie » ? (p.4 et 5). Soyons aussi extrêmement attentifs à toutes les solutions qu'on nous propose, à leur pertinence et à leurs réelles qualités écologiques (voir p. 7 « Du bon usage des mails » ; p.11 « La voiture électrique, fausse bonne solution »).

Soyons économes, un peu plus frugaux, pour épargner les ressources de la terre. Tiens, vous connaissez votre « empreinte écologique » ? Non ; alors allez vite faire le test (page 6, proposé par le Héron gris). Et demandons aussi à nos dirigeants d'être économes (voir p. 8 en bas, « Sauvons nos terres », et p.9 « La pollution lumineuse à Monteux »)

Sans oublier le bien-être animal (p.12) et le problème des animaux qui s'invitent chez nous et nous envahissent malgré nous (p.10 « Un ver dangereux »).

Après nous reprendrons, à tête reposée, les programmes écologiques des maires qui seront élu(e)s, et nous nous mettrons au travail avec eux et leurs conseils municipaux pour participer, chacun(e) dans notre commune, à la mise en œuvre la plus rapide de ces programmes, ou projets, ou promesses...

Et même nous pousserons, un peu, voire beaucoup, les élu(e)s dont la vocation écologique est encore balbutiante : allons les questionner sur la lutte contre le réchauffement climatique, les économies d'énergie, les déplacements les moins polluants, la protection des terres et des paysages, une saine alimentation collective (cantines, maisons de retraite), le retour d'une plus grande biodiversité, les centres-villes et villages vivants. Réagissons auprès d'eux chaque fois qu'une décision nous paraît aller à l'encontre d'un bon choix écologique.

Comment allons-nous faire tous ensemble ? Il faut aller vite, très vite...

Le comité écologique Comtat-Ventoux

En adhérant au Comité Écologique, (pour une somme modique) vous renforcerez notre crédibilité. La défense de l'environnement a « le vent en poupe », encore faut-il que sur le terrain, les actions menées par notre association soient soutenues par le plus grand nombre.
La réunion mensuelle du Comité Écologique a lieu a la Maison des associations à Carpentras, de 17h30 à 20h, le premier jeudi de chaque mois.

Site internet : www.comite-ecologique-ventoux.fr

Facebook : https://www.facebook.com/comtatventoux/

Quelques-unes de nos actions en 2019

Nous sommes intervenus l'an dernier :

1. Pour relayer auprès des élus les conclusions de notre grand débat local de février 2019 sur la transition écologique et solidaire. Près de 90 personnes y ont participé. La restitution (voir notre site : www.comite-ecologique-comtat-ventoux.fr) a été transmise à la Mairie de Carpentras et à la Cove pour voir le suivi susceptible d'être donné, par les autorités locales, aux recommandations concrètes des participants : transports, cadre de vie, déchets, etc).

Bref le travail et le dialogue se poursuivent, car les conclusions du grand débat restent largement à mettre en œuvre.

2. Pour préserver l'environnement et la qualité de la vie, face aux projets envisagés par les documents d'orientation, discutés puis adoptés par les autorités locales, et qui vont structurer le territoire du Comtat sur les années ou les décennies à venir : SCOT, Agenda 21 et PCAET .

Derrière ces sigles, ce sont des hypothèses et des choix décisifs qui engagent l'avenir de tous et qui doivent être mieux expliqués et discutés. C'est pourquoi nous avons tenu à analyser les documents, à les expliquer à tous pour faire connaître les enjeux et les options, à participer activement au débat et à inciter adhérents et sympathisants à déposer commentaires et propositions lors des enquêtes publiques.

Sur le SCOT du Comtat (planification stratégique jusqu'en 2035 orientant les projets d'aménagement), le Comité a contesté les hypothèses démographiques irréalistes qui ont été retenues, et a souligné les risques de poursuite de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols ; et plus généralement l'absence de vision sur la manière d' habiter, de vivre, de se déplacer dans le Comtat en 2035. Nous avons travaillé avec 5 autres associations sur cette question et participé à diverses réunions publiques.

Les 2 autres dossiers concernaient l'Agenda 21 à Carpentras (programme d'action local pour le développement durable) et le PCAET (Plan Climat Air et Énergie Territorial) de la COVE qui ont émergé en 2019. Le Comité s'est impliqué dans les concertations qui ont débouché sur une consultation publique pour le PCAET, et sur des travaux de préparation pour l'Agenda 21. Celui-ci devrait conduire à des propositions sur lesquelles les élus devront se prononcer au printemps, après les élections.

3. Pour un Parc Naturel Régional du Ventoux (PNR) qui soit plus qu'un simple logo. Face à la faiblesse des engagements dans le projet de Charte, nous avons déposé un avis détaillé auprès du commissaire-enquêteur, qui pourra servir de référence pour des interventions ultérieures en faveur

d'un PNR digne de ce nom.

4. Pour préserver des sites remarquables, comme la vallée du Groseau à Malaucène, face aux appétits des promoteurs.

Grâce à la mobilisation de plusieurs associations locales, un recours a été formé devant le juge administratif, et le permis pour la construction de plusieurs dizaines de résidences secondaires a été annulé.

Autre site remarquable à protéger, la forêt de Mormoiron, où un dialogue constructif a pu

s'établir pour assurer une gestion plus réfléchie et plus respectueuse de l'environnement et de la riche biodiversité locale.

Nous avons continué et renforcé nos actions de sensibilisation :

- en direction des élus et des techniciens avec des réunions de travail à la mairie de Carpentras et à la COVE

- lors des journées de l'environnement et des associations

- avec une journée d'échanges sur l'environnement avec les élèves du lycée de Serres

- avec plusieurs séances de projections-débat au cinéma Rivoli

- avec une participation à la journée mondiale du Nettoyage de la Planète où nous avons été rejoints par un public nombreux, avec notamment la participation des jeunes du centre social Tricadou

- avec l'essor de la page facebook du Comité Ecologique, qui compte en moyenne 500 abonnés.

Perspectives 2020 Comité Ecologique Comtat Ventoux :

Le Comité Ecologique poursuivra son activité en 2020 par l'information, le débat public, la formulation de propositions, l'action avec les habitants, les élus, la presse, les agents économiques, voire, quand c'est nécessaire, l'action en justice face aux décisions qui méconnaissent gravement la protection de l'environnement dans le Comtat.

Éducation à l'environnement

Il est plus urgent que jamais d'agir, en particulier au niveau local, où se prennent une bonne partie des décisions qui affectent notre environnement et nos conditions de vie au quotidien, qu'il s'agisse de l'urbanisme, des déplacements, de la préservation de la biodiversité, de la pollution et des déchets, etc.

Pour 2020 , les actions du Comité visent 3 grands objectifs :

1. Donner une traduction écologique et ambitieuse aux documents d'orientation qui vont structurer le territoire du Comtat pour les décennies à venir :

a) Pour le SCOT, le Comité Écologique poursuivra le débat et l'action engagés en 2019 par tous les moyens appropriés, y compris sous

Un moment de convivialités

forme de recours contre le vote du conseil de la COVE qui a avalisé, le 23 janvier, un projet déséquilibré, car il ne prend pas la mesure des changements nécessaires pour assurer une transition écologique et solidaire sur notre territoire. La prochaine étape concernera la préparation du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui traduira les orientations du SCOT dans les documents d' urbanisme.

✉ Nous interviendrons dans les réunions de préparation et dans les enquêtes publiques.

b) La création formelle du PNR aura lieu ce printemps :

Nous avons soulevé à la fois des critiques et des propositions détaillées lors de l'enquête publique de septembre 2019.

✉ Nous veillerons à ce qu'elles soient prises en compte en demandant, le moment venu, à participer au suivi des mesures à mettre en œuvre.

c) Le PCAET de la COVE devrait traduire les actions locales nécessaires pour atteindre les grands objectifs nationaux du développement durable et de la transition écologique. Les propositions qui y sont formulées aujourd'hui sont imprécises et peu ambitieuses sur divers plans : par exemple la lutte contre la pollution de l'air, les moyens opérationnels de combler le retard en matière d'isolation thermique des bâtiments, l'adaptation et la prévention fortes au changement climatique, le suivi très incertain des mesures affichées.

✉Nous sommes intervenus pour déposer une contribution dans l'enquête publique close le 31 janvier.

✉Nous veillerons à être informés sur les moyens de pilotage mis en œuvre par la COVE, et sur l'état d'avancement des différents objectifs du PCAET.

d) L'Agenda 21 de la ville de Carpentras :

Nous avons été consultés par la Mairie dès le lancement du projet. Il devrait se traduire par un rapport qui formulera des propositions d'actions concrètes sur lesquelles les élus se prononceront au printemps.

Diverses initiatives portées par des acteurs économiques locaux existent sur le territoire. Elles montrent qu'il est possible de créer des modèles d'entreprises fournissant des biens et des services répondant aux besoins de la durabilité et de la transition écologique.

✉ En liaison avec notre action sur le PCAET, nous interviendrons dans le débat une fois connu le rapport sur le projet d'Agenda 21. Nous tâcherons d'influencer les élus pour la fixation d'objectifs ambitieux sur Carpentras, en rapport avec les besoins et les défis posés notamment par le changement climatique dans une des villes les plus chaudes de France.

2. Rester vigilants sur des projets locaux susceptibles de porter des atteintes graves à l'environnement dans le Comtat :

À côté de belles envolées lyriques en faveur de l'environnement, il existe trop de mesures ponctuelles qui les ignorent ou les nient en fait (artificialisation excessive sans compensation, ronds-points démesurés, arbres et haies abattus, etc.).

Nous avons tous en tête les exemples récents des vastes ronds-points et du tunnel à l'entrée de Carpentras, ou du pont routier sur la D 942 qui ont mobilisé ensemble des millions d'euros qui auraient été plus utiles pour soutenir la rénovation énergétique des « passoires thermiques » ou pour créer des pistes cyclables par exemple.

3. Renforcer les actions d'information et de mobilisation citoyenne autour de l'environnement :

a) En élargissant les initiatives engagées en 2019

- en direction des écoles,

- à l'occasion de la journée mondiale du Nettoyage de la Planète en septembre 2020 en mobilisant plus largement encore les habitants, les scolaires, les centres sociaux, les quartiers

- avec l'animation des journées des associations (en septembre) et de l'environnement (en juin).

b) En élargissant notre horizon, avec les bonnes pratiques en matière d' environnement dans les communes jumelées avec Carpentras. Un débat public aura lieu avec des représentants de la ville de Vevey en Suisse, sur leur expérience d'Agenda 21 local.

c) En lançant deux nouvelles initiatives

- une pour soutenir la biodiversité (une journée de l'arbre et de la biodiversité) : plantations, installation de nichoirs et d'abris pour oiseaux et insectes, etc.

- l'autre autour de l'action citoyenne en faveur de la qualité de l'air avec des mesures locales des pollutions, l'information régulière des habitants, et des propositions en direction des autorités publiques le cas échéant.

Rejoignez-nous, participez à nos actions.

Michel POIREAU

POUR COMMENCER L'ANNÉE EN POLLUANT MOINS L'ATMOSPHERE :

A Carpentras le vendredi jour du marché, il existe UNE NAVETTE GRATUITE qui vous y transporte, soit depuis le parking de la gare soit depuis le complexe sportif (piscine d'été).

Vous vous garez sans problèmes gratuitement aussi, et on vous amène au cœur du marché.

Départ tous les quarts d'heure entre 8h45 et 12h15 depuis le complexe sportif, 5' plus tard depuis la gare.

Retour tous les 1/4 d'heure aussi.

Renseignements supplémentaires sur

www.transcove.com

et au 04 84 99 50 10

RÉDUIRE LES DÉCHETS EN FAVORISANT LA RÉCUPÉRATION

Réflexion autour de la nouvelle déchetterie de Carpentras

Colis Cyclette en collaboration avec Le Comité Ecologique Comtat Ventoux et L'Association Label VersL'action du « Comité Ecologique » en 2019 et 2020 :

Au moment où de nombreux changements sociétaux s'opèrent, notamment autour de la prise de conscience du dérèglement climatique, et de ses conséquences sur notre vie quotidienne, les citoyens commencent à se mobiliser autour de valeurs nouvelles. L'écologie n'est plus réservée à une frange de la population, mais elle s'étend à toutes ses couches, y compris les plus jeunes qui s'emparent à présent du sujet.

Une des principales problématiques liées au dérèglement climatique est celle de la surconsommation, qui implique, de fait, une surproduction de déchets. En tant que citoyens, notre attention est attirée depuis fort longtemps par le nombre très important d'objets et de matériaux qui sont jetés dans les bennes, à la déchetterie de Caromb notamment. Bien souvent, il s'agit d'objets divers, de mobilier dont on s'est lassé, de matériaux de construction (planches, métaux, restes de chantiers, portes, peintures, etc…) de jouets devenus inutiles, de vieux vélos, ou de tout autre objet qui n'ont plus d'intérêt pour les personnes qui s'en débarrassent, mais qui pourraient avoir une seconde vie et rendre encore de nombreux services. Certaines choses ont juste besoin d'une petite réparation, mais tout le monde n'a pas la chance de savoir bricoler, et des objets facilement réparables se retrouvent malheureusement jetés alors qu'ils pourraient servir à nouveau et échapper ainsi au circuit des déchets.

C'est pourquoi, ayant eu connaissance du démarrage du chantier de construction de la future déchetterie de Carpentras, nous nous étions rapprochés de la COVE afin d'engager une réflexion sur la façon dont nous pourrions inciter au réemploi d'une plus grande quantité d'objets avant que ceux-ci ne finissent dans les bennes, et ce, afin de réduire la masse des déchets à traiter. Il existe déjà, en France, des solutions permettant de remettre sur le circuit, des objets destinés à finir en déchetterie.

Nous avions évoqué deux initiatives intéressantes, dont les résultats obtenus dans la réduction des déchets sont significatifs.

1. Le modèle du SMICVAL Market de Vayres en Gironde nous semble un exemple tout à fait intéressant et valorisant pour un . territoire tel que celui de la COVE. Il s'agit d'un supermarché inversé, dans lequel les usagers de la communauté de communes viennent déposer leurs objets inutilisés, eux-mêmes dans les rayonnages, mais où ils peuvent également prendre gratuitement ce qui les intéresse dans les allées. Il existe trois zones principales : La Maison des Objets, le Préau des Matériaux, et la Zone de Dépôts en tout genre, composé d'alvéoles favorisant les dépôts au sol (avec même une zone de compostage de déchets organiques). Cela permet de valoriser ce qui y est déposé, qui n'est plus assimilé à un déchet mais qui devient une ressource. Ouvert depuis avril 2017, cet endroit original rencontre un grand succès, non seulement auprès de ses usagers qui en apprécient le concept, mais également car il permet de diminuer de 60 % la quantité de déchets destinés à l'enfouissement, de 30 % la quantité de déchets globaux, et qu'au total, 85 % des déchets ont été valorisés. Cette structure est gérée par des agents valoristes, qui ne sont plus seulement des agents de déchetteries, puisqu'ils sont chargés d'orienter, d'informer et de sensibiliser les usagers aux nouvelles pratiques.

Cette structure n'est pas en concurrence avec les associations locales, mais plutôt en partenariat avec elles, puisqu'elle développe également des ateliers de réparation d'objets (vélos, multimédias, customisation de meubles, repair cafés, etc…)

De plus, nous pensons qu'il est intéressant, si l'on veut faire évoluer les mentalités, de sensibiliser l'ensemble des citoyens au volume de ses propres « déchets ». En fréquentant ce genre de lieux, les personnes qui souhaitent se délester d'objets dont ils n'ont plus besoin, ne peuvent plus faire l'économie d'une prise de conscience et simplement tout jeter dans une benne, rapidement, puis partir sans se retourner. L'acte de se débarrasser devient plus difficile, il faut aller déposer ses objets dans chaque rayon, un par un. Cela peut inciter chacun à la réflexion sur l'abondance des biens que l'on achète puis que l'on met aux rebuts.

D'autre part, et à l'inverse, ce type de lieux peut inciter des personnes qui venaient uniquement pour se débarrasser, à utiliser des objets de seconde main, à dénicher des objets d'occasion, et ainsi, faire évoluer les mentalités. Car à la différence des Ressourceries et autres magasins de type Emmaüs, dont la fréquentation peut relever, pour certaines personnes, d'une image liée à la précarité, se rendre dans une déchetterie est une pratique assez répandue.

Il faut donc profiter de ce nombre important de personnes qui ont besoin des services d'une déchetterie, pour faire œuvre de pédagogie, éduquer les citoyens à maîtriser leurs déchets, et par là même, leur consommation. **Tout cela serait cohérent avec le développement de l'économie circulaire qui impose de porter une attention particulière aux déchets, dont le recyclage est la toute dernière issue, loin derrière la réduction (moins consommer), le réemploi (seconde main) et la réparation.**

► Il est temps de faire évoluer les déchetteries, tout comme

évolue la consommation, avec la volonté de réduire l'obsolescence programmée et d'augmenter la durabilité des objets.

2. D'autres solutions existent, comme le réseau des « Donneries » mis en place en région lyonnaise notamment. Le principe est celui d'une zone tampon à l'entrée des déchetteries, où les usagers s'arrêtent avec leur chargement, et déposent ce qui peut être sauvé et réutilisé. L'objectif est de « donner plutôt que de jeter ». Ensuite, le travail se fait en collaboration avec des associations qui vont pouvoir, pour certaines, récupérer seulement les objets, et les revendre dans leurs boutiques (type Emmaüs), d'autres associations pourront réparer les objets technologiques, d'autres vont récupérer les vieux vélos, d'autres encore les matériaux de construction, etc…

Les préconisations du PCAET qui engagent au développement de la prévention et de la réduction des déchets à la source, ainsi que de la valorisation des déchets produits, sont tout à fait en rapport avec nos propositions, ainsi qu'avec le nouvel Agenda 21 de la Ville de Carpentras qui est en train d'être mis en place, et pour lequel nous avons été sollicités. La nouvelle déchetterie se doit de prendre en compte les nouveaux enjeux environnementaux. Mais force est de constater que cette déchetterie, qui sortira de terre en 2020, et qui est prévue pour durer plusieurs dizaines d'années, est malheureusement construite sur un modèle datant des années 80 **qui ne tient pas compte de ces démarches et besoins nouveaux adaptés à la transition écologique et solidaire.**

Nathalie CARPENTRAS, COLIS CYCLETTE

La parole aux associations

La parole à une association

UNE INITIATIVE VERTE DANS LE COMTAT

L'association RECUP'AGRIE Comtat a inauguré son nouveau site de collecte de Films plastiques Agricoles Usagés (FAU), le 12 février dernier. Intégré à la déchèterie intercommunale des Joncquiers (Pernes-Les-Fontaines), il propose davantage d'espace et d'équipements, pour mieux correspondre au développement de cette association.

L'agriculture moderne utilise une grande quantité de plastiques divers : serres, filets anti grêle, sacs de substrats, tuyaux divers. Vingt hectares « produisent » 20 tonnes de plastiques usagés en une saison. La nécessité de les récupérer et, si possible, de les recycler est un constat que les associations de protection de l'environnement partagent avec de plus en plus d'agriculteurs.

RECUP'AGRIE Comtat a été crée en 2005, par le président du Syndicat des Exploitants Agricoles de Monteux (SEAM), soutenu par la Chambre d'Agriculture du Vaucluse. La mairie de Monteux avait mis à disposition le terrain délaissé de l'ancienne déchèterie de la ville, aux Mourgues. ADIVALOR, spécialiste de la récupération des emballages des produits utilisés par les agriculteurs, assurait un débouché à la collecte.

Aujourd'hui, l'association compte 210 adhérents agriculteurs locaux. Son action permet la fabrication en plastique recyclé de 7 000 000 sacs. Il lui manquait un terrain correct, susceptible d'être mis aux normes ICPE* C'est chose faite aujourd'hui avec ce nouveau site couronnant une initiative des agriculteurs suffisamment utile et pérenne pour avoir entraîné un investissement conséquent des élus locaux.

LES SORGUES VERTES http://les-sorgues-vertes.com/

LE HÉRON GRIS M'A DIT

Tiens, cette fois-ci je vous propose de répondre à ce questionnaire pour calculer votre « empreinte écologique ». Quezacco ?

On va vous l'expliquer :

« L'empreinte écologique correspond à la surface nécessaire (exprimée en hectares par habitant) pour qu'une personne puisse vivre durablement sans détruire son capital naturel. Cette mesure traduit la pression exercée par l'être humain sur l'écosystème »

Allez, répondez aux 15 questions, puis calculez votre score.

Je vais à mon travail :	
en voiture	0
en train	-6
en bus, tram	-6
en vélo ou à pieds	-10
je reste chez moi (télétravail)	-10

Je bois de l'eau :	
exclusivement en bouteille	+3
en bouteille et du robinet	+1
uniquement du robinet (filtrée ou pas)	0

La voiture que j'utilise principalement :	
une sportive	11
un gros 4x4	+ 7
un monospace	+ 3
une routière	+ 1
une petite citadine	0
je n'ai pas de voiture	- 6

Je pars en vacances :	
en avion	0
en voiture	0
en train	-2
en bateau	-3
à vélo	-4
à pieds	-4

Je privilégie les vacances :	
en France ou en Europe	0
dans d'autres pays hors Europe	-4

J'utilise prioritairement des papiers et fournitures de bureau recyclés :	
oui	-1
non	+2

Je pratique le tri sélectif :	
oui	0
non	+1

J'achète fruits et légumes frais, non préparés :	
jamais	+2
souvent	0
toujours	-2

Je mange de la viande :	
2 fois par jour	+8
1 fois par jour	0
2 à 3 fois par semaine	-2
rarement ou jamais	-4

J'habite :	
une maison isolée ou non mitoyenne	+2
une maison mitoyenne	0
un appartement	-4

En hiver, je chauffe mon logement à :	
16°/17° C	-2
18°/19° C	-1
20°/21° C	0
22°/23° C	+1

Mon logement est chauffé :	
à l'électricité	+2
au fioul	0
au gaz	-1
aux énergies renouvelables	-4

J'achète des produits fabriqués :	
de préférence en France ou en Europe	-2
sans prêter attention au lieu de fabrication	0

J'utilise des ampoules électriques à faible consommation :	
toujours ou presque	-1
jamais	0

Je me lave en prenant :	
des bains	+2
des bains et des douches	0
uniquement des douches	-1

Votre Score:

Le cumul des points est :	votre empreinte écologique est de :
inférieur à -25	2 planètes
compris entre -25 et -5	2,5 planètes
compris entre -5 et +10	3 planètes
compris entre +10 et +30	3,5 planètes
supérieur à +30	4 planètes

Des repères : l'empreinte écologique

d'un Américain est de 5 planètes
d'un Européen est de 3 planètes
d'un Africain ou d'un Indien de 0,7 planète

POUR UN BON USAGE DES MAILS

Commençons par quelques informations pour comprendre la **différence entre « internet » et « le web » :**

- **Internet** est un moyen de **relier des ordinateurs entre eux**, ce ne sont que des câbles qui font passer la communication : il suffit d'un serveur qui met en relation deux ou plusieurs ordinateurs (un serveur au centre, des « clients » autour);

- puis sur les ordinateurs, on fait des programmes (comme LibreOffice, Firefox, etc), les « clients » ont demandé autre chose… D'où le **web qui est** donc **une autre utilisation d'internet permettant** :

- d'échanger des documents, de créer des pages qui deviennent interactives : on affiche, on lance des applications, on se connecte, on télécharge ;

- le web-mail utilise deux serveurs, et a besoin de plus d'énergie : un serveur web va interroger un serveur de mails ; (Google est un site web par exemple) ;

- le « web-mail » tourne en permanence pour chercher des messages (chez gmail, yahoo, orange, etc.) et demande encore plus d'énergie ;

Le seul intérêt d'un webmail est de pouvoir lire ses mails si l'on est ailleurs que chez soi.

Par où passent nos messages et où sont-ils stockés ? :

Chaque fois que l'on fait un mail, que l'on « like », que l'on regarde une vidéo sur internet, cela va dans des **« data-centers » ou centres de données,** énormes hangars où sont installés des calculateurs à perte de vue sur des murs entiers, calculateurs équipés chacun d'un ventilateur et qui fonctionnent 24 heures sur 24.

Les data-centers sont installés de préférence dans des pays au climat froid (comme l'Islande par exemple) car **la chaleur** dans les hangars est d'envi-

ron **40°** et en plus **le bruit** y est assourdissant.

L'énergie nécessaire au fonctionnement d'internet est donc **très importante** : 29 mégawatts pour un centre de données, l'équivalent de 15 centrales nucléaires, pendant une heure.

Quant au **CO2 produit** pour l'utilisation d'internet c'est autant que le **trafic aérien mondial.**

De la bonne matière de se servir de la fonction « mail » :

D'abord se rappeler : **le mail est un PETIT paquet de données**

• penser d'abord à **mettre un sujet à son envoi,** pour le retrouver en fonction de ça ;

• **limiter** le plus possible l'envoi à UNE personne : ne pas toujours « répondre à tous » ;

• si on envoie **une photo, une image** la mettre en PJ, et non pas « insérer » ; et attention aux PJ et à **leur poids (nombre de MégaOctets ou Mo)** ;

• **ne pas garder tous ses messages :** les enregistrer si besoin, et les effacer, car tous les messages de nos messageries sont sauvegardés par les serveurs dans les data-centers ;

• « nettoyer » sa boîte mail : **les messages reçus, bien sûr ET aussi les messages envoyés et autre brouillons**

• **enlever ce qui est inutile** dans le message lorsque l'on répond à un mail ;

• si le webmail offre beaucoup de Gigas (Go) de stockage à sa disposition (jusqu'à 50 gigas par exemple), beaucoup de mails sont acceptés, conservés ET sauvegardés sur plusieurs serveurs et tout ça va en Islande, ou ailleurs !

Enfin respecter des règles de confidentialité : l'envoi à un groupe, à une liste de diffusion, se fait en « copie cachée invisible (CCI)».

Un site d'entraide, riche d'informations dédié aux messageries existe : *https://www.arobase.org/*

La sécurité :

Autre chapitre important : c'est **nous qui devons contrôler notre ordinateur,** pas l'inverse. Les mails et les contacts sont sacrés, et parfois, on se retrouve « menottés »à des services : il est alors difficile de retrouver ses contacts (par exemple chez Microsoft).

Les correspondances ne doivent pas pouvoir être lues en clair.

Il est donc **recommandé** de :

• créer des mots de passe compliqués,

• avoir un coffre-fort à « mots de passe », c'est-à-dire un logiciel dédié aux mots de passe (exemple « moz5 ») : aller dans les « paramètres » sur « options », puis sur « sécurité » et descendre jusqu'à « mot de passe », et avoir un mot de passe pour ouvrir le « logiciel à mots de passe »

• lorsqu'on quitte un site avec identifiants (comptes mails, banque, sites de santé), ne pas oublier de se déconnecter.

• exporter ses contacts sur une clé USB : des contacts sauvegardés nous permet d'alerter ceux-ci en cas de piratage de messagerie.

Comment pratiquer de manière plus sûre et plus écologique :

• il existe des systèmes et logiciels libres dits « éthiques » : **GNU/Linux** par exemple qui est système alternatif à Windows© ou Mac/Apple©

• avec un système **GNU/Linux** « minoritaire », les virus sont quasiment inexistants, car ceux-ci sont dédiés aux plus grands nombres de machines comme Windows© et Apple© ;

• Par exemple, le webmail gmail, on ne montre pas que la page de messagerie : des tas de services sont actifs en lien avec deux serveurs (dont de la publicité) et on consomme plus d'énergie.

En conclusion, se rappeler que le numérique est très gourmand en énergie.

Résumé de l'intervention de Sylvie DROUET et Jean-Christophe NOUVEAU

de l'association GNU/LINUX-VENTOUX (site linux-ventoux.org)

SNT 84 SE MOBILISE POUR PRESERVER LES TERRES AGRICOLES ET LES ESPACES NATURELS

Créé en octobre 2019, le collectif **SAUVONS NOS TERRES 84 (SNT84)** regroupe 22 associations qui se battent localement contre des projets d'urbanisation porteurs de graves atteintes à l'environnement afin de faire évoluer les pratiques au niveau de l'aménagement de notre territoire.

Les actions de ce collectif sont multiples.

D'abord, créer un répertoire des terres menacées sous forme de fiches afin de les soumettre aux collectivités territoriales et informer le grand public. Vous pouvez retrouver le détail de ces projets dans une carte interactive sur le site de FNE PACA : https://fnepaca.fr/sauvons-nos-terres-agricoles/. Cette carte n'est pas exhaustive, un certain nombre de fiches étant en cours de réalisation.

Sur ce même site, vous pouvez vous aussi signaler une terre agricole menacée.

Ensuite faire pression sur les décisionnaires : le collectif a déjà été reçu par le préfet, mais sans grand résultat, celui-ci ayant donné son aval à des projets « bétonnants » extrêmement critiqués par diverses associations, alors même que les préfets ont reçu la consigne de s'opposer aux projets d'artificialisation par une instruction gouvernementale de juillet 2019. Cette instruction est l'application concrète du principe de "zéro artificialisation nette" prôné par le Président de la République en mai dernier suite à la publication de la loi ELAN en 2018.

La prochaine étape est de rencontrer les députés à l'assemblée nationale afin de faire valoir que les instructions gouvernementales ne sont pas suivies par le préfet.

Et enfin sensibiliser les élus sur la nécessité de changer les pratiques en matière de développement urbain en distribuant une charte aux candidats aux municipales et en leur proposant de construire une politique en collaboration avec le collectif SNT.

Si vous aussi êtes préoccupés par l'urbanisation grandissante, agissez ! Rejoignez les associations qui se battent sur le terrain, signez les pétitions, participez aux manifestations, parlez du sujet avec vos élus…

Aude Vincent

FACE À LA CRISE ÉCOLOGIQUE LA RÉBELLION EST NÉCESSAIRE: 1000 SCIENTIFIQUES SE MOBILISENT

Dans un article du journal « Le Monde » du 21 février, 1000 scientifiques de disciplines différentes appellent les citoyens à la désobéissance civile et au développement d'alternatives. Quelques extraits…

«... Les engagements pris par les pays dans le cadre de l'accord de Paris de 2015 nous placent sur une trajectoire d'au moins + 3 °C d'ici à 2100, à supposer qu'ils soient respectés...

« … Un réchauffement global de plus de 5°C ne peut plus être exclu si l'emballement actuel des émissions de gaz à effet de serre se poursuit…

« ...Les sociétés humaines ne peuvent plus continuer à ignorer l'impact de leurs activités sur la planète… Si nous persistons dans cette voie, le futur de notre espèce est sombre…

« ...Notre gouvernement se rend complice de cette situation… Les objectifs de croissance économique qu'il défend sont en contradiction totale avec le changement radical de modèle économique et productif qu'il est indispensable d'engager sans délai…

« … Nos modes de vie doivent évoluer vers plus de frugalité et nos efforts collectifs doivent être concentrés sur la transition écologique et sociale…

« … Lorsqu'un gouvernement renonce sciemment à sa responsabilité de protéger ses citoyens, il a échoué dans son rôle essentiel…

« ...En conséquence nous appelons à participer aux actions de désobéissance civile menées par les mouvements écologistes… Nous invitons tous les citoyens à se mobiliser pour exiger des actes de la part de nos dirigeants politiques et pour changer le système par le bas dès aujourd'hui… en agissant individuellement, en se rassemblant au niveau professionnel ou citoyen local, ou en rejoignant les associations ou mouvements existants… Des marges de manœuvres se dégageront pour faire sauter les verrous et développer des alternatives…

« ...Nous exhortons également l'exécutif et le Parlement à faire passer les enjeux environnementaux avant les intérêts privés en appliquant de manière ambitieuse les propositions issues de la Convention citoyenne pour le climat... »

Et nous, comment chacun et chacune va-t-il(elle) se mobiliser ?

Pour prendre connaissance de la totalité de l'article et

pour voir la liste complète des signataires : Lemonde.fr

POLLUTION LUMINEUSE

Monteux, sa venue d'Avignon et Beaulieu.

Fin janvier, intrigué par la zone de Beaulieu je m'y suis arrêté pour voir quelle activité pouvait justifier autant d'éclairage. Rien, pas une personne ni un véhicule pendant la demi heure que j'ai passée sur place. Idem en rentrant par la route d'Avignon : pas un piéton aperçu alors que c'est éclairé comme en plein jour. « Baulieu éco-quartier » : pour économique mais pas écologique.

En arrivant dans la ville il y a sur la droite un skate-parc dont les projecteurs bien mal réglés éclairent le ciel sur des kilomètres - c'est interdit -, éblouissent les conducteurs - c'est interdit -, éclairent les habitations environnantes - interdit - aussi ; et bien sûr personne pour en profiter.

J'ai rarement vu un tel gaspillage.

Sur la photo de la route d'Avignon on voit nettement que les projecteurs qui éclairent la route éclairent aussi les trottoirs (ainsi que les habitations) donc pas besoin de ceux qui sont plus bas.

Ou alors faire le contraire : les voitures ont des phares ; pourquoi éclairer la route et les maisons, et surtout pourquoi éclairer pour rien toute la nuit ? On aurait donc pu au minimum économiser la moitié de cet éclairage.

Sur cette partie j'ai compté au moins 66 poteaux soit 132 points lumineux. Avec Beaulieu, avant l'arrivée du Parc Spirou, sans les parkings et l'extension de la zone, on est déjà à plus de 700 poteaux électriques (voir Google Maps).

Est il vraiment nécessaire, alors que nous allons vers une catastrophe mondiale, de continuer ce gaspillage, entraînant la mort, rien qu'ici, de millions d'insectes donc d'oiseaux, puisque pour la plupart c'est leur nourriture, réchauffant l'atmosphère car même les leds chauffent, empêchant aussi l'air de se nettoyer de la pollution, augmentant le risque de maladie des riverains en nuisant à leur sommeil, dégradant la vision des bébés qui dans leur poussette, avec leurs yeux sans protection, sont ex-

LA BAGUETTERIE

ARTISAN BOULANGER PÂTISSIER
486 av. Frédéric Mistral - CARPENTRAS
04 90 67 11 52

posés directement à ces leds puissants, sans compter les végétaux pour lesquels le cycle jour/nuit n'existe plus. Ces luminaires forment aussi une barrière infranchissable pour les insectes et les animaux.

Chaque habitant paie cette gabegie avec ses impôts ainsi que le contrat d'entretien de tous ces points lumineux. Les éclairagistes utilisent une norme faite par eux et pour eux, qui n'a rien d'obligatoire. Le commercial qui a vendu ce plan lumière a été excellent pour son entreprise : mais était-ce nécessaire pour Monteux ?

Cet argent pourrait être plus utile pour du social, l'éducation ou autre.

Je ne pense pas qu'une grande partie de l'année Monteux soit au niveau de Versailles ou Paris et déborde de touristes, alors c'est quoi ?

Une insécurité énorme ? Pourtant dans toutes les villes où l'éclairage s'éteint à une certaine heure, il y a moins de problèmes : pour les cambriolages, l'éclairage facilite la vie pour entrer et fouiller les maisons ; les coupures ou l'absence de lumières la nuit diminuent les incivilités car les jeunes et noctambules vont dans les autres villages se réunir.

Les leds consomment moitié moins, mais est-il besoin d'en abuser et d'en mettre partout ?

Mégalomanie d'une équipe ou méconnaissance des conséquences, je ne sais, mais on ne peut plus continuer comme ça.

Les problèmes de pollution lumineuse et du trop d'éclairage sont maintenant bien cernés, ne passons plus à côté. Et la réglementation prend maintenant en compte la pollution lumineuse : respectons la.

Elle est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2020.

Voyons l'arrêté du 27/12/2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses :

« Les éclairages extérieurs publics ou privés liés à une activité économiques doivent s'éteindre 1h après l'arrêt de l'activité.

Les éclairages de mise en lumière du patrimoine et des parcs et jardins sont allumés au plus tôt au coucher du soleil et sont éteints au plus tard à 1 heure du matin ou, s'agissant des parcs et jardins, au plus tard 1 heure après leur fermeture.

Les éclairages des parcs de stationnement qui sont annexés à un lieu ou zone d'activité sont allumés au plus tôt au coucher du soleil et sont éteints 2 heures après la cessation de l'activité.

Les installations d'éclairage ne doivent pas émettre de lumière intrusive excessive dans les logements quelle que soit la source de cette lumière. »

La lumière la nuit est néfaste, car pas naturelle : depuis 580 millions d'années l'alternance jour/nuit a façonné la vie, c'est inscrit dans les gènes de tous les êtres vivants, humains compris.

Nous pouvons éclairer la nuit, mais où il faut, quand il faut, juste ce qu'il faut.

Luc CATHALA Astronome amateur

Président de l'Association des Quartiers des Garrigues à Mazan et de la Lègue à Carpentras.

https://www.anpcen.fr/ https://fr.wikipedia.org/wiki/Pollution_lumineuse

UN VER DANGEREUX POUR NOS SOLS

(Extrait d'un article de Futura planète)

C'est un prédateur qui vit la nuit, se déplace très lentement, mais prolifère à toute allure : une espèce de ver plat invasif, venue d'Argentine, est en train d'envahir les jardins de France et d'Europe, menaçant potentiellement la biodiversité. L'espèce Obama nungara - qui signifie « plat comme une feuille » dans une langue amérindienne, sans aucun lien avec l'ex-président américain - est signalée sur les trois-quarts du territoire français. Elle se propage notamment via le commerce des plantes en pot.

Ce ver plat, venu d'Argentine est une espèce hautement invasive qui s'est déployée en France et en Europe. Ce nouveau prédateur se nourrit de la faune indigène des sols, menaçant les indispensables lombrics, si utiles pour aérer la terre, permettre la circulation de l'eau et nourrir les oiseaux. Une inquiétude de plus qui pèse sur la biodiversité.

Il s'agit de spécimens pour la plupart de couleur brun foncé, mesurant 5 à 10 cm.

« Une fois qu'une espèce est dans un jardin, elle a beau se déplacer très lentement, elle peut envahir le jardin voisin en quelques mois, détaille le Pr Justine. C'est un phénomène classique, sa présence est d'abord discrète et on ne s'en aperçoit que quand elle a envahi toute une partie du territoire. »

Il y aurait « des milliards d'individus », répertoriés dans plus de 70 départements de France métropolitaine. « L'une des surprises a été de ne pas le trouver en altitude, probablement parce que les nuits y sont trop froides », ajoute le scientifique. Que lui re-

proche-t-on ? D'être un prédateur mangeant les animaux du sol (vers de terre et escargots), et d'être une espèce « non-autochtone qui n'a pas sa place dans l'écosystème des sols.

Les vers de terre sont des animaux essentiels dans l'écosystème souterrain. Ils rendent bon nombre de services aux jardiniers : ils digèrent la matière organique, aèrent le sol et favorisent sa fertilité.

Il n'existe pas à ce jour de produit pour s'en débarrasser sauf le fait de l'écraser !

Pierre PASTOR

LA VOITURE ÉLECTRIQUE :

UNE FAUSSE BONNE SOLUTION ?

L'ADEME, l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'ÉNERGIE, a comparé voiture électrique et voiture « thermique » (au diésel ou à l'essence). Cette étude modifie un peu l'image de « voiture non polluante » que l'on a de la voiture électrique

Quelles conclusions l'ADEME tire-t-elle de la comparaison entre les deux types de véhicules, électrique et thermique ?

Nous allons parler d'une voiture électrique (VE) avec une batterie de 20kWh (autonomie 200km) et une voiture thermique (VT) diesel ou essence, de 2012. On suppose que tout est fabriqué en France où 75% de l'électricité est nucléaire et donc non fossile.

Les chiffres incluent l'usage bien sûr, mais aussi la fabrication, et le démantèlement qu'il ne faut pas oublier !

- consommation d'énergie (kWh ou GJ) : identique voire plutôt moindre pour une VT, pour moins de 100 000 km
- épuisement des ressources fossiles : moindre pour VE au dessus de 30 000km
- acidification atmosphérique : bien plus grande pour une VE
- eutrophisation de l'eau (accumulation des nutriments, nitrates, etc…) : équivalent pour les deux
- production ozone : équivalent aussi
- qu'en est-il maintenant du CO2 : au total les émissions de CO2 sont moindres pour une VE au-dessus de 50 000 km ; détaillons :

Production de CO2 :

	Fabrication	usage pour 150 000 km	démantèlement	Total
VE	7 tonnes	2 tonnes (en Allemagne 13t)	1 tonnes	10 tonnes
VT Diesel	4 tonnes	18 tonnes	1 tonnes	22 tonnes
VT Essence	4 tonnes	27 tonnes	1 tonnes	28 tonnes

C'est la fabrication des batteries qui représente le pourcentage le plus important d'émission de CO2 pour la VE, soit 35% du CO2 émis ; les composants (électriques?) comptent pour 34%, et l'usage 15%.

Pour la VT le carburant représente 72% du CO2 émis.

Donc une voiture électrique est plus « propre » si l'on roule beaucoup, ce qui rééquilibre un peu le taux de CO2 émis lors de la fabrication du véhicule. Par contre si l'on roule peu la voiture thermique devient plus « propre »

Et si l'électricité est d'origine fossile c'est une catastrophe d'avoir une voiture électrique (voir les chiffres concernant l'Allemagne) !

Et puis, les projections pour 2020 sont un peu différentes de celles ci-dessus :

Si on prend des VE avec 400km d'autonomie (au lieu de 200km), le coût en CO2 de fabrication des batteries va monter et la différence avec le diesel va se réduire, voire disparaître.

Et il faut ajouter les métaux rares (donc qui seront vite épuisés), venant de pays éloignés, métaux nécessaires à la construction des VE.

Alors ATTENTION, réfléchissez bien à votre choix lorsque vous aurez besoin d'une voiture

Le rapport est consultable sur le site

https://www.ademe.fr/elaboration-selon-principes-acv-bilans-energetiques-emissions-gaz-a-effet-serre-autres-impacts-environnementaux

Marie-Christine Lanaspeze

CHASSE ???

Le texte ci-dessous est paru dans les interviews du site « 30 Millions d'Amis ». Nous vous le proposons dans son intégralité avec l'aimable autorisation de « 30 Millions d'Amis ».

« Grégoire Trunet a rangé son fusil de chasse pour se consacrer à la photographie. Devenu particulièrement critique sur les chasseurs, le Bayonnais se livre sans concession pour 30millionsdamis.fr. Mythe de la régulation, élevages, accidents de chasse… tout y passe !

Avant d'arrêter, vous aimiez la chasse…

Grégoire Trunet : Je viens d'une famille de chasseurs et j'ai commencé à pratiquer la chasse avec mon grand-père. L'idée de me balader avec lui, c'est ce qui me plaisait le plus. Mon grand-père n'était pas là pour faire un carton. Il n'avait que 4 ou 5 balles quand on sortait. Dès qu'il voyait un animal magnifique, il ne voulait pas tirer. Il avait une certaine éthique. A la vingtaine, j'ai passé mon permis pour chasser moi-même, mais déjà ce n'était plus pareil…

C'est-à-dire ?

Quand je me suis retrouvé seul à chasser, ça a perdu de son charme. Je me disais souvent : « Est-ce que ça vaut vraiment la peine de tirer sur ce chevreuil ? » Je n'ai jamais aimé tuer. Quand on est gamins, on ne réfléchit pas trop. Mais là, je ne pouvais plus me cacher. Je ne pouvais plus croire aux contes de fées que nous raconte la Fédération de la chasse notamment sur la *régulation des nuisibles.*

Quand on fait de l'élevage pour tirer à tout va, c'est du ball-trap !

Qu'est-ce qui vous a convaincu d'arrêter ?

Il n'y a pas eu de déclic particulier. Disons que l'idée a fait son chemin au fur et à mesure. En parallèle, je faisais déjà de *la photographie*. Cette activité me procurait bien plus de plaisir. Je ne détruisais pas la nature. Le dernier animal que j'ai tué était une bécasse. Je me sentais mal car *les populations d'oiseaux ne cessent de chuter* et je faisais partie du problème. Chasser, c'est violent. C'est brutal.

© Grégoire Trunet

Qu'est-ce qui vous révolte aujourd'hui dans la chasse ?

Ce qui est catastrophique, c'est le mythe de la régulation. Hormis le sanglier, la faune sauvage se régule très bien toute seule. *Les renards font le boulot.* Et pourtant, ils sont persécutés partout en France. Or, là où ils ne sont pas chassés, cela se passe très bien. *Quant aux populations de sangliers,* elles ont été créées de toutes pièces par les chasseurs eux-mêmes. Ils se positionnent en sauveurs d'une situation qu'ils ont initiée. *Quand on fait de l'élevage* pour tirer à tout va, c'est du ball-trap ! On marche sur la tête…

La chasse est surprotégée par le gouvernement. Êtes-vous surpris par la multiplication des accidents de chasse ?

Ce qui me surprend, c'est qu'il n'y en ait pas plus ! Il y a vraiment un bon Dieu dans nos campagnes… Sur la route, quand vous roulez trop vite, vous êtes puni. Dans la forêt, il n'y a pas de police. Je me souviens d'un chasseur à côté de moi qui avait tiré sur un oiseau. Je lui demande quel animal il avait tué. Il me répond : « Je ne sais pas, j'attends que mon chien me le rapporte ! » Tout le monde sait pourtant qu'il faut identifier l'animal avant de le tirer. La population de chasseurs vieillit et se radicalise.

Les politiques sont-ils trop permissifs envers les chasseurs ?

La chasse est surprotégée par le gouvernement. Je ne suis en rien un activiste. Mais on leur laisse faire ce qu'ils veulent pour des raisons électorales. Quand on sait que *la chasse à courre* ou la *chasse à la glu* persistent en France, c'est terrible. On n'est plus au Moyen-Âge. Pourquoi martyriser un animal comme cela ? La France a 200 ans de retard !

Grâce à la photographie, je m'approprie la nature sans lui nuire.

Vous sentez-vous isolé dans votre démarche ?

Non. Un de mes meilleurs amis n'a pas renouvelé son permis de chasse pour les mêmes raisons. Et j'en connais d'autres qui ont suivi le même chemin. Je crois que la chasse va mourir de sa belle mort. Il y a une prise de conscience de plus en plus importante, notamment chez les jeunes. Et les chasseurs sont de moins en moins défendables. Par ailleurs, beaucoup sont très mauvais naturalistes. Quand j'ai vu leur campagne sur « les premiers écologistes de France », je suis tombé des nues. J'en ai croisé qui ne savaient même pas faire la distinction entre une mésange et un phragmite. Ce ne sont pas des amoureux de la nature.

Que vous apporte la photographie ?

Je profite bien plus de la faune sauvage avec mon appareil photo. Tout semble rentrer dans l'ordre autour de moi. Je m'approprie la vie sauvage sans lui nuire. Ce sont de vrais moments de bonheur sans rien prélever, sur la pointe des pieds. Je ne regrette en rien mon choix. »

Conseil :Abonnez-vous à la newsletter hebdo de « 30 millions d'amis » pour recevoir par email : actus, actions, conseils et vidéos sur la protection animale.

Mic et Danièle

Bulletin d'adhésion - Découpez ce coupon après l'avoir rempli et retournez-le accompagné d'un chèque de **10 euros** pour les membres sympathisants, **16 euros** pour les membres actifs ou **20 euros** pour les membres bienfaiteurs à l'ordre du Comité écologique à l'adresse suivante : ***Comité écologique Ventoux-Comtat - Maison des Associations - 35, rue du Collège - 84200 Carpentras***

Nom ..... ***Prénom*** .....

Adresse .....

.....

Téléphone ..... ***e-mail*** .....